

# “On vit dans un pays où l’Etat dépense plus de 50 % du PIB”

## Le CV express de Johan Van Overtveldt

**Un ancien rédacteur en chef.** Son style british et son chic détonnent quelque peu au sein d'un parti composé de pas mal de fortes têtes. Chez les nationalistes flamands, on aime mettre les pieds dans le plat. Pas Johan Van Overtveldt qui, en interview, accompagne souvent ses réponses tout en retenue d'un sourire légèrement ironique. Après avoir notamment dirigé les rédactions des magazines flamands “Trends” et “Knack”, cet ex-journaliste avait été engagé à la N-VA, en 2013, comme conseiller économique. Un choix de carrière judicieux : quelques mois après, il se trouvait propulsé à la tête de l'un des plus prestigieux ministères, celui des Finances.

Entretien Frédéric Chardon  
et Laurent Lambrecht

**J**uste derrière le bureau de Johan Van Overtveldt, une pile épaisse de documents attire le regard : il s'agit des simulations économiques évaluant l'impact des différents scénarios d'une réforme de l'impôt des sociétés. Le ministre des Finances espère faire passer ce dossier hyper-complexe et hyper-politique lors d'un tout proche super-Conseil des ministres.

**Charles Michel a annoncé un gouvernement spécial sur de nouvelles mesures socio-économiques à la mi-juin. La baisse de l'impôt des sociétés (Isoc) sera-t-elle sur la table ?**

On ne peut pas éviter la question de l'Isoc. Il faut faire quelque chose. Le taux global de 34 % est trop élevé. En Europe, il n'y a que Malte qui est plus haut que nous. Ensuite, il y a de nombreuses niches fiscales en termes de déductibilité qui posent question. La relance économique est de plus en plus prononcée. Actuellement, les prévisions pour 2017 sont à 1,6 % de croissance. Il faut tout faire pour permettre à cette reprise d'être la plus structurée possible en incitant à la réalisation des investissements des entreprises. Or, le taux d'imposition est déterminant à cet égard. Le moment est idéal pour donner un boost.

**Le président du CD&V, Wouter Beke, a rappelé (dans “Le Soir”) qu'il pourrait accepter une baisse de l'Isoc si la majorité aboutissait à un deal permettant plus de justice fiscale. C'était prévu, mais Wouter Beke sera-t-il satisfait ?**

■ La baisse de l'impôt des sociétés est le dossier chaud de Johan Van Overtveldt (N-VA).

■ Le ministre des Finances n'a pas abandonné l'idée de privatiser partiellement Belfius.

■ La régularisation fiscale fonctionne bien.

La justice fiscale est très importante pour le CD&V et c'est un souci que je partage avec ce parti. J'espère que tout le monde est d'accord avec cela au sein de la majorité.

**Comment obtenir cette équité ? Quelles mesures ?** C'est justement, entre autres, ce sur quoi on va travailler durant les deux ou trois jours du conseil thématique consacré à l'économie. Ce serait tout à fait irresponsable de ma part de faire des commentaires maintenant.

**Peut-on descendre à 20% de taux d'Isoc sans mettre en péril les finances publiques ?**

Les possibilités sont gigantesques. Cela dépend des paramètres. On peut toujours ajuster les choses pour arriver à une situation budgétairement neutre dans la réforme de l'impôt des sociétés. Je ne me prononce cependant pas ici sur le taux qu'il faut atteindre. Il faut, en tout cas, faire attention aux raisonnements linéaires en matière de taux d'imposition.

Par exemple, pour le précompte mobilier, on a augmenté le taux de taxation et les recettes sont en baisse. C'est l'effet bien connu de la “courbe de Laffer” : lorsqu'on pousse le taux de taxation trop haut, la base taxable se réduit et, au final, les recettes globales se réduisent aussi. Je pense que cela joue. Même s'il y a d'autres éléments d'explication.

**La baisse de l'Isoc, si elle passe, serait une fameuse victoire pour vous et la N-VA.**

Je suis en politique depuis un peu moins de quatre ans. Je garde un esprit spécial. Pour moi, la réforme de l'Isoc n'est pas une question personnelle. Croyez-moi ou pas, mais je

ne suis pas fixé sur un éventuel triomphe personnel. Ce qui m'importe, c'est le bien-être général. Je suis persuadé qu'une bonne réforme de l'Isoc est fondamentale. Et si quelqu'un veut recevoir les fleurs à ma place, pas de problème.

**Vous avez été beaucoup critiqué sur la surévaluation systématique des recettes fiscales. Ce serait une belle revanche pour vous, en termes d'image.** Je suis insensible à cela. D'ailleurs, sur les recettes fiscales, j'ai été attaqué, par jeu politique, d'une manière qui n'était pas correcte. La différence entre les prévisions initiales des recettes et ce qui était finalement réalisé a presque toujours été négative ces 10 dernières années. A ma demande, on a examiné le modèle d'estimation des recettes. Et cette année-ci, jusqu'en avril, les recettes sont bien là et sont même en hausse par rapport à ce qui avait été prévu.

**Avec les recettes fiscales plus précises, les conclave budgétaires devraient être plus simples à boucler que ce que l'on a connu depuis trois ans...**

Oui, si les dépenses suivent la trajectoire prévue. Mais les politiciens veulent dépenser, c'est dans leur nature. On vit dans un pays où l'Etat dépense plus de 50 % du PIB. Il faut garder les dépenses sous contrôle, c'est la moindre des choses. Aux Pays-Bas et en Allemagne, l'Etat ne dépense que 44 % du PIB. Un des éléments de l'explication du volume des dépenses en Belgique, c'est notre Etat très compliqué et toutes ses structures institutionnelles.

**A vous entendre, il faudrait revenir à un Etat unitaire pour faire des économies...**

Ça, je n'ai pas dit (sourire)... La N-VA a promis de mettre l'agenda institutionnel de côté pour cette législature et nous sommes des gens sérieux. Je ne rentrerai donc pas dans ce débat.

## “La régularisation fiscale a déjà rapporté 40 millions en 2017”

**Etes-vous toujours favorable à la privatisation de Belfius ?**

J'étais persuadé qu'il fallait entièrement privatiser Belfius mais j'ai changé d'avis. Il y a quatre grandes banques en Belgique, dont deux sont contrôlées depuis l'étranger. Il ne serait pas du tout intelligent qu'une 3<sup>e</sup> banque échappe à l'ancrage local.

**L'Etat doit conserver la majorité du capital de Belfius ?**

Il faut avoir une influence significative au sein de Belfius et cela peut être fait de différentes manières.

**Le sort d'Arco est-il lié à Belfius ?**

Oui, car l'avenir d'Arco influencera la valorisation de Belfius. S'il y a une privatisation, il faut tenir compte de tous les éléments qui déterminent sa valeur. Ceci dit, il faut à tout prix éviter qu'une indemnisation des coopérateurs d'Arco soit recalée par la Cour européenne de justice.

**Les fonctionnaires du SPF Finances annoncent des mouvements plus durs dans les jours qui viennent. Allez-vous faire un geste ?**

Nous allons continuer à négocier dans les jours et semaines qui viennent. Un accord a déjà été trouvé au niveau de la polyvalence. Je suis persuadé qu'on pourra avoir des résultats sans que la population ne soit touchée par les actions syndicales.

**Les effectifs du SPF Finances ont été réduits de 27 % depuis 2007. Allez-vous recruter des fonctionnaires ou baisser encore le personnel comme le craignent les syndicats ?**

En ce qui concerne les effectifs de contrôle, nous sommes arrivés à la limite. Mais le monde change, les services informatiques et les procédures évoluent très rapidement. Les entreprises privées suivent ces évolutions, les services publics doivent aussi s'adapter.

**Il y a de la marge dans les autres services du SPF Finances ?**

On est en train de voir, je ne peux pas dire si un jeu de vases communicants est possible. Ceci dit, la direction du SPF Finances a fait un travail de modernisation remarquable.

**Un rapport de la Cour des comptes épingle le retard pris par la Belgique dans la mise en place des recommandations de la commission d'enquête sur la grande fraude fiscale. Allez-vous avancer ?**

Le gouvernement a pris d'importantes mesures de lutte contre la fraude fiscale. Le rapport de la commission d'enquête de 2009 est une source d'inspiration mais il ne faut pas oublier que le gouvernement est composé de quatre partis et que chacun doit approuver chaque mesure. Il y en a qui passent, d'autres qui bloquent. Ceci dit, les enrôlements de l'Inspection spéciale des impôts ont atteint 1,5 milliard euros. J'attends de voir quel montant a effectivement été perçu mais c'est un bon résultat.

**La taxe Caïman (sur les revenus provenant d'une construction étrangère, NdlR) est très critiquée. Le rendement de 460 millions d'euros sera-t-il atteint ?**

Ce montant est basé sur une analyse de la BNB et du SPF Finances. Quand on développe un nouveau système de lutte contre la fraude, on entre dans un nouveau monde. Par définition, la prévision ne peut pas être correcte, mais je reste sur ce chiffre.

**Quand communiquez-vous le rendement de la taxe ? La réponse est sans arrêt reportée...**

Cela va prendre du temps car c'est complexe de déterminer ce qui provient de la taxe Caïman. Le résultat peut apparaître dans différents impôts comme le précompte mobilier. On va quand même essayer de donner un chiffre. En outre, une évaluation est en cours pour améliorer la taxe Caïman si c'est possible.

**La régularisation fiscale rapportera-t-elle 200 millions d'euros ?**

L'Etat a déjà récupéré 40 millions d'euros cette année, alors que la régularisation des successions n'était jusqu'ici pas ouverte, puisqu'elle relève de la compétence des Régions. Comme la majorité des dossiers concernent aussi des successions, c'est un déjà très bon résultat. Je pense que le rendement de 200 millions d'euros sera atteint en 2017.